

6 Questions à Mme Claire Zablit, coordinatrice de la campagne « Université sans tabac »

1- A quelle phase êtes-vous actuellement dans l'application de la loi 174/2011 à l'USJ ?

La loi antitabac a été mise en application depuis 2012 à l'USJ progressivement selon les Campus : sur certains Campus il existait des zones pour les fumeurs et dans d'autres le tabac était interdit dans l'enceinte du Campus. Certaines infractions avaient lieu sans qu'il y ait des mesures disciplinaires ou des sanctions envers les violateurs. Ceci a contribué au non-respect de la décision et au relâchement de l'engagement des personnes qui militaient pour l'application de la loi. Un plan de renforcement de l'application de la loi est mené depuis septembre 2018 par une commission présidée par le Recteur ; une politique d'éveil contre le tabagisme de toute la communauté universitaire a été développée. Nous sommes actuellement à la phase de renforcement de l'interdiction de fumer et de la sensibilisation aux dangers du tabac à travers des affiches, des stickers, des banners, des visuels, des réseaux sociaux etc.

2- A partir de janvier, comment la loi entrera-t-elle en vigueur sur tous les Campus de l'Université et quelles seraient les sanctions ?

Le Recteur a informé toute la communauté universitaire de la décision du Conseil de l'Université qu'à partir du 1^{er} Janvier 2019, il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble des bâtiments et dépendances de l'Université. Les Doyens, les Directeurs, les Administrateurs et les Amicales des étudiants veilleront à l'observation de l'application de la loi et toute infraction sera passible de sanctions, allant de l'avertissement jusqu'à l'exclusion, telles que prévues dans les statuts de l'Université.

3- Votre message aux étudiants :

Soyez acteur de changement : modifiez votre environnement, rendez-le sain !

4- Votre message aux enseignants et employés :

« Servir d'exemple », c'est la meilleure façon de gagner la confiance de vos étudiants. Offrez-leur votre soutien et vos encouragements pour les aider à maintenir leur motivation.

5- Quels sont les projets prévus pour 2019 ?

- Une enquête en début et en fin du semestre pour étudier la prévalence du tabagisme auprès des enseignants, des étudiants et du personnel
- La célébration de 100 jours sans tabac durant la semaine de santé publique en avril à travers des activités qui seront organisées par les étudiants et la Direction
- Une recherche sur les facteurs associés au tabagisme tels que perçus par les universitaires

6- Quel est le but ultime de cette campagne ? votre souhait ?

Le but ultime de cette campagne c'est de créer un environnement sain de travail, totalement sans fumée et de promouvoir le non-tabagisme en milieu universitaire.

Mon souhait est que les membres de la communauté USJ soient les ambassadeurs d'un environnement universitaire sans fumée et que cette politique se généralise au sein de la société libanaise à travers la mise en application de la loi 174. Il en est temps !